

CONSEIL RÉGIONAL DU 4 JUILLET 2023

**Rapport n° CR 2023-028 : Arrêt du projet de Schéma directeur de la région Île-de-France
environnemental ou SDRIF-E**

**Amendement sur la carte n°1 « Maîtriser le développement urbain »
et la carte n°2 « Développer l'indépendance productive régionale »**
En lien avec le document : « **Compléter le réseau de transport existant** »

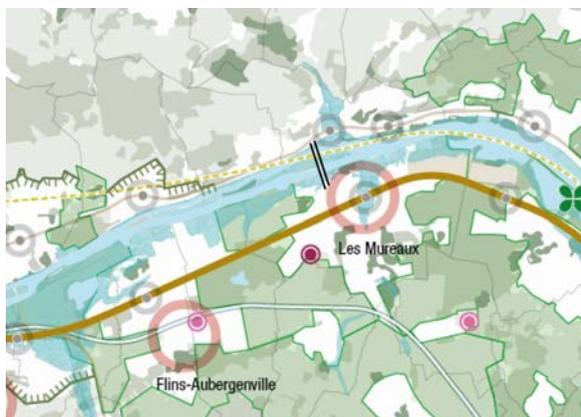
Texte de l'amendement :

**Département des Yvelines (78)
Villes des Mureaux et Meulan-en-Yvelines**

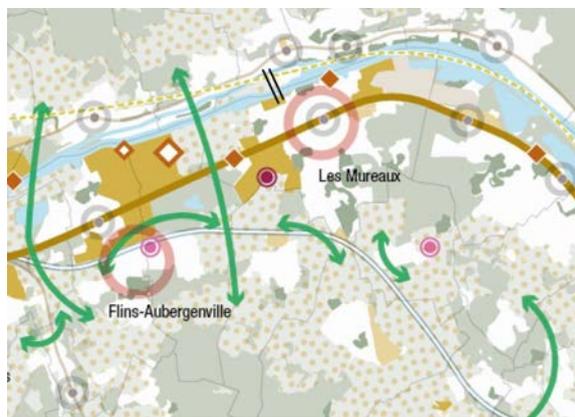
**Un projet de création d'une passerelle cyclable et piétonne de franchissement de la Seine entre
les Mureaux et Meulan-en-Yvelines est ajouté au SDRIF-E.**

Un nouveau symbole est ajouté à la légende des deux cartes dans la section « Compléter le réseau de transport existant » : un segment d'un centimètre en pointillé qui représente un "franchissement d'un fleuve par une passerelle cyclable et piétonne".

Un double trait parallèle noir, représentant le franchissement routier entre les Mureaux et Meulan-en-Yvelines, est ajouté sur la carte.



Carte 1



Carte 2

Exposé des motifs de l'amendement :

**DANS LE FRANCHISSEMENT DES FLEUVES, DONNONS UNE PLACE AUX PIÉTONS ET AUX
CYCLISTES**

La création de passerelles piétons-cycles permet une amélioration sensible et une sécurisation des déplacements pour les habitants, notamment dans le cadre des modes actifs.

Les voiries ne sauraient être restreintes à l'usage des automobilistes et conducteur-ices de camions. L'intermodalité doit être largement pensée et les modes actifs, à savoir le vélo et la marche, doivent être pleinement intégrés au SDRIF-E.

Conseil régional
Pôle Écologiste

La passerelle piétons-cycles entre les Mureaux et Meulan-en-Yvelines, dont le projet porté par la SMSO a été reporté au moment de la constitution des nouvelles intercommunalités, est nécessaire pour accompagner la décarbonation des mobilités dans ce secteur, pour des cheminements piétons et cyclables de qualité et inclusifs (intégrant l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite). Elle permettra entre autres d'apporter une solution de rabattement en mode actif vers la gare EOLE des Mureaux et ainsi désaturer le pont routier de Meulan-Les Mureaux. C'est le sens de cette demande d'ajout au document central de la planification des mobilités en Ile-de-France.

La Présidente du groupe :



Ghislaine Senée